

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: SALVESAFE A27M

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: BE-0016692-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0006622-0002

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	4
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	4
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	4
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	4
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	4
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Belgique STOP GREEN NEW

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	SALVECO S.A.S.
	Adresse	Avenue Pierre Mendès-France Z.A. Hellieule 4 F 88100 SAINT DIE DES VOSGES France
Numéro de l'autorisation	BE-0016692-0000	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	EU-0006622-0002	
Date de l'autorisation	2014-11-03	
Date d'expiration de l'autorisation	2024-11-02	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	SALVECO S.A.S.
Adresse du fabricant	Avenue Pierre Mendes-France F-88100 SAINT DIE DES VOSGES France
Emplacement des sites de fabrication	Avenue Pierre Mendes-France F-88100 SAINT DIE DES VOSGES France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1421 - Acide lactique
Nom du fabricant	PURAC BIOQUIMICA S.A.
Adresse du fabricant	Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne
Substance active	1421 - Acide lactique
Nom du fabricant	JUNGBUNGLAUER S.A.
Adresse du fabricant	Z. I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France
Emplacement des sites de fabrication	Z. I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide lactique		Substance active		200-018-0	1.69

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

Éliminer le récipient dans conformément aux dispositions nationales/régionales en vigueur

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Destruction des lichens et des algues sur surfaces dures

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	pseudokirchneriella subcapitata-NC-Algae Chlorella vulgari-NC-Algae Lichens-Pas de donnée-Lichens
Domaine d'utilisation	Extérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation, étendage, application de mousse, application manuelle, système fermé, système ouvert, y compris le traitement avec brosse, traitement par trempage, application de mousse, traitement par pulvérisation, immersion. - Solution prête à l'emploi avec action algicide utilisée pour détruire les lichens et algues sur surfaces dures : toits, murs, pierre, béton, carrelages, terrains de sport, terrains de jeux, serres. Utilisez par temps sec. Appliquez le produit sur toute la surface à traiter. Laisser le produit agir jusqu'au séchage complet. Ne pas rincer. Brossez si nécessaire après 48h pour enlever les impuretés.
Taux et fréquences d'application	Pour mouiller toute la surface - 0 -

Appliquer une première fois puis réitérer régulièrement. Répéter l'opération lorsqu'il ya preuve d'une nouvelle apparition ou lorsque cela est nécessaire selon le protocole déterminé.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Drum Plastique: HDPE 5L

Tous les emballages utilisés sont sécurisés, fermés, étanches, solides et durables

L'emballage ne peut être rempli uniquement qu'avec le produit prévu à cet effet.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Utilisez par temps sec. Appliquez le produit sur toute la surface à traiter. Laisser le produit agir jusqu'au séchage complet. Ne pas rincer. Brossez si nécessaire après 48h pour enlever les impuretés.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Section 5

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Section 5

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Section 5

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Section 5

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Lisez l'étiquette avant utilisation et suivez les instructions.

Utilisez par temps sec. Appliquez le produit sur toute la surface à traiter. Laissez le produit agir jusqu'au séchage complet. Ne pas rincer. Brossez si nécessaire après 48h pour enlever les impuretés.

5.2. Mesures de gestion des risques

Tenir hors de portée des enfants.

Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette ou le flacon.
Ne pas verser le produit dans des récipients non étiquetés et ne pas mélanger avec d'autres produits.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Pas d'effets indésirables directs ou indirects connus.

Premiers secours : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer l'étiquette si possible). En cas d'ingestion : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact s'il y en a et rincez l'œil lentement et doucement avec de l'eau claire. En cas de contact avec la peau, rincer abondamment à l'eau claire.

Mesures d'urgence pour protéger l'environnement: Le produit est 100% biodégradable, il n'y a donc pas de mesures d'urgence spécifiques à prendre pour protéger l'environnement en cas d'accident.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Produit biocide et emballage: Eviter le rejet direct de produit dans le système d'égout ou l'environnement. Gardez l'étiquette sur le bidon. Vider complètement le récipient et rincer à l'eau. Disposer des restes de produit non utilisé conformément à la réglementation locale. Le récipient peut être ensuite éliminé comme un déchet non dangereux. Si nécessaire, consulter un spécialiste ou autorités locales.

Les instructions suivantes sont indiquées sur l'étiquette: Eviter le rejet direct de produits dans les égouts ou l'environnement. Disposer selon votre réglementation locale. Après utilisation, vider complètement le bidon et rincer avec de l'eau propre. Le bidon peut être ensuite éliminé comme un déchet non dangereux conformément aux réglementations locales. Ne pas réutiliser l'emballage pour contenir une autre solution.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de vie: les produits peuvent être conservés à température ambiante jusqu'à 24 mois.

Conditions : Garder l'étiquette visible. Garder le récipient d'origine bien fermé. Stocker à la température ambiante. Éviter le froid, le gel, la chaleur, l'exposition à la lumière directe. Respectez la date de péremption indiquée sur l'emballage.

6. Autres informations

